

Onu : la Chine s'engage à respecter les droits de l'homme

Agence France-Presse PEKIN 10/05/2006

Elue mardi au nouveau Conseil des droits de l'Homme de l'Onu, mais souvent critiquée en Occident pour sa politique dans ce domaine, la Chine s'est engagée mercredi à promouvoir les droits de l'homme chez elle.

"En tant que membre du Conseil des droits de l'Homme de l'Onu, la Chine promouvra totalement sur son sol les droits de l'Homme et remplira sérieusement ses obligations dans le cadre des conventions internationales sur les droits de l'Homme", a dit le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Liu Jianchao, dans un communiqué publié mercredi sur le site internet du ministère.

"Le gouvernement chinois a toujours été engagé dans la promotion et la protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales", a-t-il ajouté.

Régulièrement mise en cause pour la répression dont sont victimes les journalistes, dissidents et militants qui s'opposent au Parti communiste au pouvoir, la Chine a été élue mardi au nouveau Conseil des droits de l'Homme de l'Onu. Cette instance remplacera à Genève la Commission des droits de l'Homme, discréditée parce que ses règles de fonctionnement permettaient régulièrement à des Etats violant les droits de l'Homme d'y siéger.

Le CDH, dont la création en mars a été difficile et s'est faite malgré la vive opposition des Etats-Unis, se réunira pour la première fois le 19 juin.